

1. *scrutin* : ensemble des opérations de vote et des modes de calcul destiné à départager les candidats à une élection.
2. *suffrage universel direct* : le candidat est désigné directement par les électeurs.
3. *suffrage universel indirect* : le candidat n'est pas désigné directement par les électeurs mais par un collège électoral.
4. *scrutin de liste* : la liste qui obtient le plus de voix l'emporte.
5. *scrutin uninominal majoritaire* : le candidat qui obtient le plus de voix est élu.
6. *représentation proportionnelle* : les sièges sont attribués en fonction du nombre de voix.

